



ABDERRAZAK FETNAN

Conseiller Municipal

VŒU DEPOSE PAR LE GROUPE CHANGER D'ERE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2009

(date susceptible d'être modifiée par le Bureau du Conseil)

Objet : Mosquée de Nice

Considérant qu'à l'instar de ce qui se passe en France, la religion musulmane est en nombre de pratiquants, la deuxième religion à Nice.

Considérant que, durant la campagne électorale des dernières élections municipales, vous avez publiquement pris position à plusieurs reprises en faveur de la réalisation d'une grande mosquée à Nice.

Considérant que, de nombreux citoyens, musulmans ou non, avaient apprécié de voir que ce dossier faisait consensus auprès des principaux candidats au fauteuil de maire.

Considérant qu'en tant que Conseiller Municipal de la Ville de Nice, les représentants de la communauté musulmane de Nice m'ont interpellé tout récemment sur ce sujet et que vous avez mandaté Monsieur Jean Paul David, en charge du culte auprès de vous, pour les recevoir.

Considérant les termes du rapport commandé par le Préfet Pierre Breuil concernant la situation du culte musulman sur la ville de Nice. Ce document relevait notamment que « *les attentes et les besoins liés au culte, dont nous rendons compte ici, en 2004-2005, s'inscrivent dans une longue attente, souvent faite d'espoirs et de moments de déception successifs, qui doit être prise en compte si l'on veut prendre la mesure de l'enjeu que constitue cette étude, et surtout les décisions politico-administratives qui la suivront.* »

Considérant que la conclusion de ce rapport était sans ambiguïté : « *Il y a là un fort enjeu de reconnaissance. Dans cette perspective l'objectif serait de se doter d'un lieu fédérateur. Un outil qui permettrait à chacun de s'identifier à une communauté davantage unifiée. Cette volonté fédératrice est associée à une plus grande ouverture sur l'extérieur, c'est-à-dire en direction de la société locale.* »

Considérant qu'il n'appartient pas à la puissance publique de se substituer aux initiatives de la communauté musulmane mais que la liberté d'exercice du culte a besoin de lieux dignes et non de simples paroles pour exister.

Considérant par contre qu'il appartient à la puissance publique, en tant que levier de l'action politique, de tout faire pour faciliter la construction de cette mosquée.

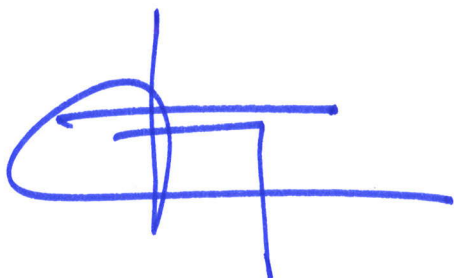
Considérant que, près de 20 mois après votre élection, le temps est venu de préciser de manière pratique les moyens que vous comptez mettre en œuvre pour que cette grande mosquée soit construite et inaugurée le plus rapidement possible.

En conséquence, les élus du groupe « Changer d'ère » sollicitent les membres de l'assemblée pour demander :

Que soit réalisé à Nice avant la fin de votre mandat, soit 2014, la grande mosquée que vous aviez promise.

Monsieur Abderrazak FETNAN

Conseiller Municipal du Groupe Changer d'ère

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the name 'Abderrazak Fetnan'.